



PRÉFÈTE
DE LA SARTHE

Le Mans, le 19 décembre 2016

Fermeture exceptionnelle du service de l'immatriculation des véhicules le vendredi 30 décembre 2016

Le service de l'immatriculation des véhicules sera exceptionnellement fermé le vendredi 30 décembre 2016.

Les horaires d'ouverture des autres services sont inchangés et sont consultables sur le site www.sarthe.gouv.fr/démarches_administratives.

**Il n'est pas nécessaire de se déplacer en préfecture
pour les démarches suivantes :**

Changement de propriétaire de véhicule

- dans les centres agréés des professionnels de l'automobile

la liste est consultable sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés :
<http://www.ants.interieur.gouv.fr>

- en adressant le dossier par courrier à la préfecture

Préfecture de la Sarthe
Bureau de la circulation
Place Aristide Briand
72041 Le Mans cedex9

Changement d'adresse (pour les titulaires des nouveaux certificats d'immatriculation) sur le site : <https://service-public.fr>

Toutes les informations relatives à la constitution des dossiers d'immatriculation et aux permis de conduire peuvent être obtenues par **téléphone au 39.39** ou au **02.43.39.70.00** ou sur le site www.sarthe.gouv.fr